



A Versailles, le 25 mars 2012

## FEUILLE DE ROUTE

# D 8 > Confirmer et préciser la mission du Service diocésain à la solidarité

### ■ FINALITÉ

Stimuler et servir l'expression d'une foi active « agissant par la charité » (Ga 5, 6) tant auprès des fidèles du Christ que des paroisses, mouvements ou communautés et de l'ensemble du diocèse.

### ■ OBJECTIFS

- Aider les communautés, tout particulièrement les paroisses, à (re)prendre conscience de l'urgence de rendre témoignage de la charité du Christ *de manière communautaire* ;
- Promouvoir auprès des fidèles du Christ le discernement, la réflexion et la capacité de rendre compte devant les différentes situations, tant durables que conjoncturelles, et pour cela, participer tout particulièrement à la diffusion dans le diocèse de la doctrine sociale de l'Eglise ;
- Encourager, soutenir et faire connaître les initiatives de solidarité dans le diocèse ;
- Favoriser le partage d'expériences et les partenariats divers (paroisse(s), mouvements, services diocésains, communautés, institutions civiles ou religieuses, etc.) ;
- Conseiller l'évêque sur les questions de solidarité, lui proposer des initiatives diocésaines, le représenter éventuellement ;
- Repenser l'organisation du Vicariat à la solidarité en vue de servir durablement ces objectifs.

### ■ RESPONSABLE

- Mr Firmin Miabatoussa, délégué épiscopal à la solidarité et responsable du Vicariat diocésain à la solidarité, est responsable de la mise en œuvre de ce décret. Il s'appuiera sur un(e) secrétaire générale – actuellement Muriel Rosset – et constituera une équipe.

### ■ MOYENS

- La lettre pastorale *Augmente en nous la foi !* donne l'esprit et des indications pour la mise en œuvre de cette décision ;
- On s'appuiera sur les différents observatoires sociaux mis en place par l'Eglise touchant aux questions de solidarité ;
- On se tiendra régulièrement au courant des diverses initiatives des autres diocèses de France, en bénéficiant de l'impulsion de « Diaconia 2013 » ;
- Un partenariat privilégié sera établi avec les services diocésains concernés, sans oublier le SDFY et le service diocésain de la communication ;
- Mme Bénédicte Bergeron, chargée par l'évêque du suivi du synode, se tient à votre disposition.

### ■ ÉCHÉANCE

- Mr Firmin Miabatoussa rencontrera M<sup>er</sup> Aumonier au plus tard en décembre 2012 pour valider la mise en œuvre pratique de ces différents objectifs.

† **Éric Aumonier**

Évêque de Versailles pour les Yvelines